

Jill Vickers, Pauline Rankin, Christine Appelle : *Politics as if Women Mattered*

Diane Lamoureux

Volume 7, numéro 2, 1994

Représentations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057811ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057811ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lamoureux, D. (1994). Compte rendu de [Jill Vickers, Pauline Rankin, Christine Appelle : *Politics as if Women Mattered*]. *Recherches féministes*, 7(2), 189–193. <https://doi.org/10.7202/057811ar>

démocratiques. Lorsqu'on considère les conclusions du texte sur la Suède, la réponse tend vers l'affirmative. Pourtant, une telle façon de poser le problème ne peut manquer de nourrir (indirectement peut-être) l'idée selon laquelle les femmes sont en quelque part responsables de leur effacement des lieux du pouvoir politique.

L'ouvrage s'avère également d'importance en ce qu'il offre un modèle permettant de comparer le recrutement législatif dans différents pays. Il va sans dire que, en raison de la problématique même de l'ouvrage, les partis politiques se trouvent au centre de ce modèle, plusieurs de leurs composantes (dont l'idéologie et l'organisation) faisant l'objet d'un examen particulier. À l'extérieur des partis, ce modèle considère également le système politique, entendons la culture politique, les systèmes électoral et partisan et la compétition sur le plan législatif. Un tel modèle constitue non seulement une première tentative originale de comprendre d'une façon systématique les obstacles limitant l'entrée des femmes aux assemblées nationales élues, mais il met en évidence par ricochet les facteurs qui favorisent la participation politique des femmes, permettant ainsi de nourrir une stratégie féministe de conquête du pouvoir politique.

En somme, *Gender and Party Politics* offre des textes d'actualité, sur des pays pour lesquels nous disposons parfois de peu d'information en ce qui a trait à la participation politique des femmes (je pense notamment à la France, à l'Allemagne unifiée, à l'Irlande, à l'Italie et aux Pays-Bas). Dans la même ligne de pensée, quelques absences me semblent malheureuses, notamment la Suisse, l'Espagne et le Portugal, pays pour lesquels nous avons très peu de connaissances en ce qui concerne la présence des femmes dans les institutions politiques. Certes, on ne peut tout aborder dans un même ouvrage, chacun constituant souvent le fruit d'un nombre important de contraintes. C'est pourquoi il y a tout à espérer que *Gender and Party Politics* inspire d'autres travaux du genre, dans un domaine des sciences politiques qui se trouve actuellement en pleine expansion.

Manon Tremblay
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle : *Politics As If Women Mattered*. Toronto, University of Toronto Press, 1993, 347 p.

Dans leur ouvrage qui porte le sous-titre *A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*, Vickers, Rankin et Appelle visent deux objectifs. Le premier consiste à convaincre que le mouvement des femmes au Canada doit créer ses propres institutions « because the achievement of their goal of equality requires the organization of activity over a number of generations » (p. 4), ce qui explique que le National Action Committee (NAC) soit perçu comme une institution, qui plus est, une sorte de « parlement des femmes ». Le second est de contribuer à instaurer « a feminist political science that includes both the study of women's politics in autonomous movements and local groups and the study of women's conventional activities in official politics » (p. 5). Le résultat est une analyse du NAC, que les auteures refusent d'assimiler à une histoire de l'organisme, durant la période qui va de 1972 à 1988, ce qui

permet de laisser de côté toute la période récente où le NAC a pu agir comme protagoniste important à l'occasion de certains débats politiques d'importance, dont le débat constitutionnel, tout en se cantonnant « géographiquement » dans le *Canada outside Québec*, ce qui n'est pas sans soulever certains enjeux.

Le premier chapitre traite du contexte qui a permis l'émergence du NAC. Dans un premier temps, il situe l'originalité du mouvement féministe canadien anglais¹, principalement par rapport à celui qui s'installe au même moment aux États-Unis, en insistant surtout sur sa capacité à former des coalitions entre groupes réformateurs et groupes radicaux et à amener à travailler ensemble plusieurs générations de féministes, en mettant en lumière l'existence d'une culture politique qualifiée de *radical liberalism* qui le porte à orienter ses actions en direction de l'État fédéral et en montrant l'existence de sympathies à son égard à l'intérieur de la structure politique de l'État fédéral. Dans un deuxième temps, c'est la culture politique du libéralisme radical qui est examinée, culture politique dont on peut trouver les origines dans les décennies qui ont immédiatement suivi l'obtention du droit de vote sur le plan fédéral et qui a façonné une grande partie des actions ultérieures du mouvement des femmes à l'échelle canadienne. La troisième section de ce chapitre traite de l'impact du *féminisme radical* qui, contrairement à ce qui se passe à la même époque aux États-Unis, ne se situe pas dans une attitude de confrontation ni à l'égard des groupes de femmes se réclamant du libéralisme radical ni à l'égard de l'État, ce qui rend possible la poursuite commune de réformes et le maintien de la structure de coalition. Enfin, la quatrième section souligne que l'existence d'une collaboration avec l'État a été rendue possible par le long règne libéral marqué par une volonté de développer l'État-providence en prenant appui sur le gouvernement central.

Le deuxième chapitre porte sur la période 1972-1978, qualifiée de période fondatrice. D'abord, les auteures situent l'action politique du NAC en abordant le rapport que les mouvements sociaux peuvent entretenir avec les structures du pouvoir politique. Cela leur permet, d'une part, de montrer l'originalité d'une structure comme le NAC et, d'autre part, de souligner l'importance du processus d'institutionnalisation des mouvements de femmes. Ensuite, elles retracent le moment fondateur proprement dit, les problèmes que cela soulève, les modèles organisationnels, les personnalités et les objectifs du mouvement. Il est ironique d'y constater que le modèle du NAC, sur le plan des structures organisationnelles, correspond à celui de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) lorsqu'on sait les relations plutôt tumultueuses qu'entretenaient ces deux organisations. Cela permet aux auteures de mettre en lumière les éléments suivants : d'abord, l'existence d'un consensus assez large sur les objectifs de la nouvelle organisation, à savoir la mise en oeuvre des recommandations de la

1. Il s'agit de l'expression employée par les auteures qui distinguent dans la mouvance féministe pancanadienne trois composantes, qui correspondent plus ou moins aux catégories de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à savoir le Canada anglais, le Québec et la nouvelle force, soit les mouvements de femmes qui ne se définissent ni comme anglophones ni comme francophones, les fameuses « communautés culturelles » qui joueront par la suite un rôle instrumental dans les débats constitutionnels. Évidemment, une telle terminologie est extrêmement imprécise et largement archaïque. Je la reprendrai même si je ne la partage et ne l'emploie pas usuellement pour mieux rendre compte de la logique des auteures.

Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada; ensuite, un faible développement organisationnel, principalement marqué par l'inexistence de structures régionales, l'absence de comités permanents, la centralisation des activités à Toronto et une action qui se limite essentiellement à du *lobbying* auprès du gouvernement fédéral.

Le troisième chapitre traite de la phase de transition qui s'étend de 1979 à 1982. C'est une phase marquée par des conflits importants concernant les objectifs du NAC, sa structure organisationnelle et ses modes de fonctionnement. Ces conflits sont explicables par un changement dans la composition de l'organisation alors que la génération issue de la culture politique du libéralisme radical se voit contester par celle qui vient des organisations se définissant comme féministes radicales. Les conflits sont également le résultat de l'histoire précédente : en 1979, il est de plus en plus évident que le rapport de la commission Bird est loin de régler tous les problèmes du fait de son silence sur certaines questions dont, au premier chef, la violence faite aux femmes, que le gouvernement fédéral n'est pas disposé à en accepter toutes les recommandations, notamment celles qui concernent l'avortement ou encore la mise en place de services de garderie. En outre, une nouvelle forme de militantisme des femmes commence à se dessiner sur le plan syndical, donnant lieu à d'importants mouvements de grève. Enfin, le NAC est capable de surmonter partiellement ses conflits internes pour remporter un succès majeur, faire inscrire dans la *Charte canadienne des droits et libertés* le principe de l'égalité entre les sexes, ce qui donne une nouvelle énergie au mouvement.

Les chapitres suivants portent sur la transformation du NAC en « parlement des femmes » dans la période qui va de 1982 à 1988. Le quatrième chapitre conclut l'aperçu historique commencé dans les deux chapitres précédents. D'abord, il montre comment le NAC a pu régler de façon satisfaisante un certain nombre de problèmes hérités des périodes antérieures, comme la régionalisation des structures, les rapports avec la FFQ et les mouvements de femmes du Québec, la professionnalisation du militantisme et l'embauche de permanentes et la dépendance financière par rapport au gouvernement fédéral. Ensuite, les auteures soutiennent que la période 1982-1988 est une période d'expansion majeure des activités du NAC qui augmente son effectif pour inclure des syndicalistes, des groupes de femmes des « minorités ethniques », des groupes de lesbiennes, et maintient ainsi son statut représentatif et « agrégatif » par rapport à l'ensemble des groupes de femmes.

Le cinquième chapitre aborde les questions épineuses de la capacité d'action, du leadership, de la représentation et de la démocratie à l'intérieur de l'organisation. Le chapitre est largement descriptif et s'attarde aux tâtonnements du NAC dans ce domaine et à ses tentatives pour devenir une organisation inclusive sans être paralysé par les exigences contradictoires de ses membres, capable d'équilibrer le poids relatif des grandes et des petites organisations qui le composent, ayant des problèmes fondamentaux avec l'idée même de représentation.

La réflexion se poursuit dans le sixième chapitre portant sur les structures organisationnelles. Les auteures reconnaissent que « [a]lthough NAC has not developed the infrastructure necessary to realize the vision of a widely participative process for developing policy and setting priorities, it is none the less able to respond to a diverse range of policy challenges » (p. 242). Elles

insistent, entre autres, sur le fait que le NAC a encore, dans une large mesure, une politique de réaction devant les initiatives des autres acteurs politiques sans que cela nuise à la cohérence de la politique développée et qu'il maintient une capacité de construire des coalitions larges autour de ses objectifs.

Le septième chapitre essaie de mieux situer idéologiquement le NAC et tente d'établir son évolution d'un organisme préoccupé du statut des femmes vers une organisation féministe qui tente d'élaborer « an integrative-feminist approach to public policy » (p. 272), approche illustrée par l'attitude du NAC dans les débats sur le libre-échange et l'accord du lac Meech. Dans le premier cas, le NAC a montré qu'un groupe de femmes pouvait s'engager dans un débat politique général en faisant apparaître l'existence d'un *gender gap* par rapport aux politiques économiques néo-libérales et en transgressant les frontières implicites d'une politique féministe qui devrait se limiter aux seuls sujets « féminins ». Dans le second cas, le NAC a fait preuve d'une volonté de maintien de l'unité féministe en essayant d'harmoniser les positions des Québécoises francophones favorables à l'idée de la société distincte et celles des féministes canadiennes-anglaises préoccupées de la prééminence de la clause d'égalité pour soutenir les revendications sociales dans l'ensemble du territoire canadien. Certes, l'entreprise n'a pas été couronnée de succès, la FFQ rompant avec le NAC à cette occasion, mais cela a permis au NAC d'élaborer une position constitutionnelle basée sur l'idée des « trois nations » et de jouer un rôle de premier plan dans la campagne référendaire pour le rejet de l'accord de Charlottetown.

En conclusion, les auteures soulignent que le bilan du NAC est globalement positif, qu'il lui reste à surmonter la question de son rapport avec les francophones québécoises et s'interrogent sur la validité de la perspective politique du libéralisme radical pour faire face au nouveau contexte créé par la remise en cause de l'État-providence et l'élaboration de politiques gouvernementales néo-libérales, d'une part, et l'existence d'organisations féminines anti-féministes, d'autre part.

Ce livre est très intéressant, mais il soulève de ce fait, une série d'interrogations. D'abord, et le problème est reconnu par les auteures, leur étude porte très largement sur le *Canada outside Québec*. On peut, à cet égard, regretter la faible connaissance que les auteures manifestent par rapport au féminisme québécois, l'essentiel de leur information provenant d'un seul ouvrage aux thèses relativement discutables, à mon avis; d'autres sources sont mentionnées dans la bibliographie mais très peu utilisées. Il est également nécessaire de souligner que la question du Québec ne se limite pas aux positions constitutionnelles que peut adopter une organisation, mais qu'elle soulève le problème de la dialectique entre l'unité et la diversité, une question que le NAC s'est posée, à laquelle il a donné un certain nombre de réponses empiriques avec des résultats très inégaux selon les cas.

Ensuite, il faut se demander si l'institutionnalisation du mouvement féministe est un objectif souhaitable. Il me semble que le mouvement féministe doit se poser la question de son rapport aux institutions, mais cela n'entraîne pas automatiquement qu'il doive se transformer lui-même en institution. Postuler d'emblée que seule l'institutionnalisation permet d'atteindre les objectifs du mouvement appelle une discussion sérieuse que les auteures évitent systématiquement pour se cantonner plutôt derrière une logique instrumentale.

Enfin, si je partage leur désir d'une analyse politique qui tient pour acquis que les femmes comptent, je demeure sceptique sur la possibilité et la désirabilité d'une science politique féministe. Malgré ces réserves, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un ouvrage intéressant qui fournit la base nécessaire à des débats fructueux qui devront avoir lieu chez les politologues féministes.

*Diane Lamoureux
Département de science politique
Université Laval*

Arlette Gauthier, Jacqueline Heinen (dir.) : *Le sexe des politiques sociales*. Paris, côté femmes, 1993, 188 p.

L'ouvrage pluridisciplinaire sous la direction de Gauthier et Heinen apporte un éclairage nouveau et des interrogations sur l'État-providence à la suite de son extension dans les années 1960 et sur les politiques sociales mises en place en conséquence.

Dans leur introduction, Arlette Gauthier et Jacqueline Heinen expliquent que les théories de l'État n'ont pas intégré le concept de genre ou de rapports sociaux de sexe dans leurs analyses pendant longtemps, et ce, malgré le fait que l'État se soit engagé très profondément dans la définition et la gestion de la vie privée. Ainsi, les femmes sont généralement occultées, et l'analyse critique à leur égard et sur les politiques sociales n'apparaît guère dans les principaux manuels de politiques sociales. Ce volume, un des premiers à paraître sur le sujet en France, répond au besoin de comprendre et d'analyser l'impact des politiques sociales et des processus de redistribution sur les femmes.

Les femmes étaient au cœur de la création puis de l'extension des États-providence, dans la mesure où cela a généralisé l'octroi d'un salaire au travail de reproduction, jusque-là produit de façon gratuite par les femmes au sein des ménages. Nulle part, l'État n'assure l'ensemble de la reproduction, cela se fait plutôt par une association (qui varie d'un pays à l'autre) entre les familles, le marché et l'État. Ces divergences ont des conséquences différentes sur les femmes et sur l'égalité entre les sexes. L'ouvrage de Gauthier et Heinen rejette l'idée d'une définition neutre de l'État et met en évidence les antagonismes existant entre les sexes et le maintien des inégalités sociales.

Les sept textes de l'ouvrage présentent des cadres d'analyse variés et des niveaux d'analyse distincts. Les politiques sociales mises en place dans différents pays d'Europe – Grande-Bretagne, Italie, Pologne, ex-République démocratique allemande (RDA) et France – sont discutées ainsi que celles de la Guadeloupe, département français outre-mer où s'appliquent les mêmes lois sociales que dans les autres départements de France mais avec des résultats fort divergents.

L'ouvrage tente en fait de répondre à deux questions principales : 1) Quels sont les mécanismes par lesquels se fait le partage entre la famille, l'État et d'autres institutions pour la prise en charge du travail de reproduction jusque-là produit de façon gratuite par les femmes au sein des ménages ? et 2) Comment les femmes ont-elles influencé l'évolution du traitement de questions sociales et familiales telles que l'emploi ou la pauvreté ?